

APPEL À PROJETS EUR-ARCANE-GRAL UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Pack ADR + fonctionnement Année 2023/2024

Recommandations pour les déposants d'un projet

Le projet « Ecole Universitaire de recherche » en Chimie Biologie et Santé de l'Université Grenoble Alpes (CBH Graduate School) propose pour 2023/2024 un appel à projets pour des financements de thèses EUR CBS / Arcane / GRAL. Le Pack ADR comprend le financement d'un contrat doctoral et d'une enveloppe d'accompagnement (fonctionnement et/ou investissement) pour 3 ans. Les porteurs de projet ne pourront postuler qu'à un seul volet EUR CBS, ou Arcane, ou GRAL de cet appel. Le projet ne doit pas être financé par un financement type ANR, ERC...

Pour l'EUR CBS, les porteurs et co-porteurs ayant bénéficié d'une ADR auprès de financements liés à l'IDEX (EUR, Arcane, GRAL, IRGA) ou aux ED (CSV et ISCE) en 2023 ne sont pas éligibles à cet appel.

Pour Arcane, les porteurs et co-porteurs ayant bénéficié d'une ADR comme (co)-directeur ou co-(encadrant) auprès de financements liés à l'IDEX (EUR, Arcane, GRAL, IRGA) ou aux ED (CSV et ISCE) en 2023 ne sont pas éligibles à cet appel.

Pour GRAL, les porteurs ayant bénéficié d'une ADR auprès de financements liés à l'IDEX (EUR, Arcane, GRAL, IRGA) ou aux ED (CSV et ISCE) en 2023 ou GRAL en 2022 ne sont pas éligibles à cet appel. Les co-porteurs éventuels ne sont pas concernés.

Cet appel à projets s'accompagne de modalités particulières explicitées dans les annexes spécifiques jointes :

- **Annexe spécifique 1 : Appel à projets EUR-CBS – Année 2023/2024**
- **Annexe spécifique 2 : Appel à projets Arcane – Année 2023/2024**
- **Annexe spécifique 3 : Appel à projets GRAL – Année 2023/2024**

Pour l'appel EUR CBS 2023-2024, il est demandé un projet collaboratif entre des chercheurs/enseignants-chercheurs ou assimilés du pôle CBS issus de 2 laboratoires distincts du périmètre EUR (voir annexe 1), et un des deux porteurs doit au moins avoir une HDR. Le directeur de la thèse doit être attaché à l'EDCSV¹ ou à l'EDISCE. Pour l'appel Arcane 2023-2024, les équipes des deux porteurs du projet collaboratif doivent être dans le périmètre Arcane (voir annexe 2). Il est possible d'identifier en sus un directeur de thèse dans l'équipe d'un des deux porteurs. Pour l'appel GRAL 2023-2024, le porteur doit être dans un laboratoire du périmètre GRAL (voir annexe 3) et doit avoir une HDR. Le directeur de la thèse doit être attaché à l'EDCSV ou à l'EDISCE.

Tableau 1 - Résumé Appel à projets EUR CBS, Arcane, GRAL

	EUR-CBS	ARCANE	GRAL
Limitation nombre de dépôts			X
Projet collaboratif entre 2 laboratoires ou 2 équipes	Deux laboratoires	Deux équipes ou deux laboratoires	Possible
Fonctionnement	20k€/3 ans	20k€/3 ans	10k€/an
Recevabilité porteur et/ou co-porteur ¹	Co-direction ou co-encadrement (1 HDR minimum)	- Directeur + co-directeur ou - Directeur + co-encadrant ou - Directeur + co-porteur ou - Co-encadrant + co-porteur	Si co-direction ou co-encadrement (1 HDR minimum)
Non-Recevabilité porteur et/ou co-porteur	1 ADR en 2023 (EUR, Arcane, GRAL, IRGA, EDCSV et EDISCE)	1 ADR en 2023 (EUR, Arcane, GRAL, IRGA, EDCSV) en tant que co-directeur ou co-encadrant	1 ADR en 2023 (EUR, Arcane, GRAL, IRGA, EDCSV ou EDISCE) ou 1 ADR GRAL en 2022 pour le porteur
Périmètre	2 laboratoires distincts de l'EUR (projet scientifique EUR)	2 équipes distinctes de laboratoire(s) du périmètre Arcane	Equipe d'un laboratoire du périmètre GRAL

¹ Les porteurs devront s'assurer de bien respecter le [règlement de l'EDCSV](#) en ce qui concerne le taux d'encadrement et, pour les co-encadrants (non-HDR), le nombre maximal de 3 encadrements différents. Le nombre de co-directeurs et/ou co-encadrants déclarés auprès de l'EDCSV ne peut pas dépasser 2.



Planning de l'appel à projet

- 9 octobre 2023 : ouverture de la plateforme de dépôt
- 16 novembre 2023 à 13h : date limite de dépôt des projets
- Mars 2024 : retour aux porteurs
- Avril – 30 juin 2024 : auditions (modalités précisées dans les annexes spécifiques ci-dessous)

Dossier de dépôt de projet

- Choix d'un dispositif (EUR **ou** Arcane **ou** GRAL)
- Informations sur le(s) porteur(s) et laboratoire(s)
- Liste des doctorants encadrés par le(s) porteur(s) (thèses en cours)
- Liste des doctorants encadrés par le(s) porteur(s) ayant soutenu
- Liste des experts à exclure
- Liste de propositions d'experts (pour EUR et GRAL)
- Résumé du projet (½ page maximum)
- Description du projet et des résultats attendus (4 pages maximum)
 - Contexte scientifique et/ou technologique, objectifs du projet et positionnement sur les scènes locale, nationale et internationale (1 page)
 - Programme scientifique / Méthodologie / Résultats escomptés (2 pages)
 - Organisation du projet : échéancier, personnel impliqué et pourcentage du temps prévu, partenariats, utilisation des crédits, collaborations prévues (1 page)
- Rôle du doctorant dans le projet avec planning du doctorant sur les 3 ans (1 page)
- CV des porteurs de projet comportant une liste des publications des porteurs mentionnant l'EUR (ou Arcane+EUR ou GRAL+EUR) et les références bibliographiques des porteurs sur le sujet strictement lié au projet (5 dernières années)
- Analyse de la prise de risques (1 page) – et dans le cas d'un projet suite (Arcane), un compte-rendu des résultats obtenus (2 pages)

Document complémentaire pour EUR et Arcane

- Attestation de dépôt, engagement de co-signer toutes les publications et communications du ou des deux laboratoires et d'y indiquer les financements EUR (ANR-17-EURE-0003) et Arcane signée par le(s) directeur(s) de laboratoire concerné(s) et les porteurs et les co-porteurs du projet.

ANNEXE SPECIFIQUE N°1
Appel à projets EUR CBS - Année 2023/2024
Financement de thèse + fonctionnement 20K€/3 ans

**Le projet d'investissement d'avenir « Ecole Universitaire de recherche »
en Chimie, Biologie et Santé de l'Université Grenoble Alpes
lance son appel à projet de financement de thèse**

Critères de recevabilité

Pour l'appel 2023-2024, il est demandé un projet collaboratif entre des chercheurs/enseignants-chercheurs ou assimilés du pôle CBS issus de 2 laboratoires distincts du périmètre EUR, et dont l'un des deux porteurs doit au moins avoir une HDR. Le directeur de la thèse doit être attaché à l'EDCSV ou à l'EDISCE.

Les porteurs et co-porteurs ayant bénéficié d'un financement de thèse EDCSV EDISCE, IRGA, Arcane, GRAL ou EUR en 2023 ne sont pas éligibles à cet appel. Les projets soumis pour évaluation à cet AAP EUR ne peuvent pas être soumis dans le cadre d'un financement GRAL ou Arcane 2023-2024. Une seule demande de financement de thèse par porteur ou co-porteur sera acceptée.

Critère d'évaluation

- Qualité scientifique du projet (contexte, objectifs, positionnement national et international)
- Faisabilité du projet (plan de travail, moyens...)
- Expertise des porteurs et de leurs partenaires éventuels
- Rôle structurant du projet au niveau de la communauté EUR

Processus de sélection des projets

L'évaluation des projets recevables sera faite par un membre du Conseil scientifique de l'EUR et un expert extérieur au site Grenoble-Alpes.

Les projets EUR sélectionnés par ce comité seront examinés par le Conseil scientifique de l'EUR puis seront soumis à validation par le Conseil d'administration de l'EUR.

Mise en place des recrutements pour les projets retenus

Les porteurs des projets financés s'engagent à publier les offres de thèse sur la base EURAXESS et le site de l'EUR.

Les candidats retenus (3 maximum) par les laboratoires bénéficiaires de la bourse seront auditionnés par un jury composé des porteurs de projets, d'un représentant du Conseil scientifique de l'EUR, d'un expert local et d'un représentant de l'ED concernée (EDCSV et EDISCE). Les bénéficiaires du projet pourront organiser l'audition des candidats jusqu'à fin juin, avec un démarrage de la thèse avant le 31 Décembre 2024.



Liste des laboratoires EUR CBS

UPR 5301 CERMAV - Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales
UMR 5063 DPM - Département de Pharmacochimie Moléculaire
UMR 5250 DCM - Département de Chimie Moléculaire
UMR 5075 IBS - Institut de Biologie Structurale
UMR 5249 LCBM - Laboratoire de Chimie et Biologie des Métaux
UMR 5168 LPCV - Laboratoire de Physiologie Cellulaire Végétale
UMR 5525 TIMC - Techniques de l'Imagerie, de la Modélisation et de la Cognition
UMR 5819 SyMMES - Systèmes Moléculaires et nanoMatériaux pour l'Energie et la Santé
UMR_S 1292 BioSanté - Laboratoire Biologie et Biotechnologie pour la Santé
UA13 BGE - Laboratoire Bioscience et Bioingénierie pour la santé
UMR_S 1039 LRB - Radiopharmaceutiques Biocliniques
UMR 5309 IAB - Institute for Advanced Biosciences
UMR_S 1216 GIN - Grenoble Institut des Neurosciences
UMR_S 1055 LBFA - Laboratoire de Bioénergétique Fondamentale et Appliquée
UMR_S 1042 HP2 - Hypoxie et Physiopathologie Cardiovasculaire et Respiratoire
UMR 5105 LPNC - Laboratoire de Psychologie et de Neuro Cognition



ANNEXE SPECIFIQUE N°2
Appel à projets Arcane - Appel à Projet 2023/2024
Financement thèse + fonctionnement 20K€/3 ans

Dans le cadre du projet d'investissement d'avenir « Ecole Universitaire de recherche » en Chimie, Biologie et Santé de l'Université Grenoble Alpes, Arcane lance son AAP thèse annuel

Financement du salaire d'un doctorant (3 ans) accompagné d'un budget de fonctionnement de 20 k€/3 ans.

Critères de recevabilité

Les projets soumis doivent s'inscrire au cœur du projet d'Arcane dont la thématique centrale est la Chimie Bio-motivée. Arcane est basé sur deux axes scientifiques (Chimie Bio-inspirée et Chimie Bio-ciblée) qui sont supportés par un socle de compétence (caractérisation, simulation, méthodologie en synthèse, chimie de surface et auto-assemblage). Le projet scientifique Arcane est disponible en annexe.

Cet appel à projet est ouvert à toutes les équipes des unités de recherche partenaires du labex. Le comité scientifique prendra en compte la répartition des projets financés par Arcane lors des appels à projet précédents ainsi que **le nombre de publications récentes des porteurs faisant mention explicitement d'Arcane et/ou l'EUR** dans les remerciements. Dans le cas d'un projet « suite », un compte-rendu du projet précédent devra être joint en annexe.

Chaque proposition devra faire apparaître **deux porteurs du projet** identifiés sans ambiguïté. Les porteurs devront appartenir à deux équipes distinctes d'un ou deux laboratoires partenaires.² Les 4 possibilités d'encadrements sont les suivantes :

- Directeur + co-directeur
- Directeur + co-encadrant
- Directeur + co-porteur
- Co-encadrant + co-porteur + directeur thèse

² Les porteurs devront s'assurer de bien respecter le règlement de l'EDCSV en ce qui concerne le taux d'encadrement et, pour les co-encadrants (non-HDR), le nombre maximal de 3 encadrements différents (https://edcsv.univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/reglement-interieur-2019_1576429788832-pdf). Il est possible d'identifier en sus un directeur de thèse dans l'équipe d'un des deux porteurs.

Les porteurs ayant bénéficié l'année 2023 d'un financement de thèse Arcane, IRGA, GRAL, EUR ou EDCSV et ayant été déclarés comme (co)-directeur ou (co)-encadrant auprès de l'école doctorale, ne sont pas éligibles à cet appel. Il est possible d'indiquer d'autres partenaires dans le projet, qu'il s'agisse de collaborateurs au sein des équipes des porteurs ou de membres d'autres équipes au sein d'Arcane ou non.

Critères de sélection des projets

- Expertise des porteurs et, le cas échéant, des partenaires
- Adéquation avec les thématiques d'Arcane
- Qualité du projet (originalité, faisabilité, plan de travail...)
- Rôle structurant du projet au niveau de la chimie grenobloise

Conditions d'évaluation

Les projets de recherche seront sélectionnés, dans un premier temps, par un jury formé de membres du conseil scientifique d'Arcane, qui sollicitera l'avis d'un.e expert.e extérieur.e membre d'un laboratoire Arcane ou de la communauté grenobloise. Les porteurs seront informés des résultats de cette première sélection courant février 2024. Les porteurs des projets sélectionnés devront, dans un second temps, présenter un.e candidat.e unique par projet pour la thèse.

Au cours d'une première session d'auditions, le comité scientifique effectuera la sélection finale des projets retenus sur la base de la qualité du CV du ou de la candidat.e sélectionné.e, de son adéquation avec le projet de recherche et de son niveau scientifique évalué lors de l'audition. Si le quota de financements n'est pas atteint, les porteurs de projets non financés pourront présenter un.e candidat.e unique pour une seconde session d'auditions qui aura lieu en même temps au cours du mois de juin. Les candidats retenus devront démarrer leur thèse avant le 31 Décembre 2024.

La rédaction du projet devra être un bon compromis entre la description générale de la thématique abordée, sa faisabilité en trois ans et une description plus précise des études envisagées. Il est en particulier demandé de présenter un plan de travail réaliste s'étalant sur les 3 ans et de préciser les tâches effectuées par le doctorant spécifiquement dans les deux laboratoires des porteurs ainsi que dans les laboratoires partenaires, le cas échéant.

Liste des laboratoires Arcane

CERMAV - Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales
DPM - Département de Pharmacochimie Moléculaire
DCM - Département de Chimie Moléculaire
LCBM - Laboratoire de Chimie et Biologie des Métaux
SyMMES - Systèmes Moléculaires et nanoMatériaux pour l'Energie et la Santé
LETI - Laboratoire d'Electronique et de la Technologie de l'Information
MEM - Laboratoire de Modélisation et d'Exploration des Matériaux



ANNEXE SPECIFIQUE N°3

Appel à projets GRAL - Année 2023/2024

Financement de thèse + fonctionnement 10k€/an pendant 3 ans

Dans le cadre du projet d'investissement d'avenir « Ecole Universitaire de recherche » en Chimie, Biologie et Santé de l'Université Grenoble Alpes, GRAL lance son 6^{ème} appel à financement de thèses

Objet

Financement de projets de thèse dans le domaine de la biologie structurale et cellulaire intégrée : financement du salaire d'un doctorant accompagné d'un environnement de 10 k€/an à utiliser pendant la durée du contrat doctoral. Pour cet AAP, GRAL financera un maximum de 4 projets.

Critères de recevabilité

Cet appel à projet est ouvert à toutes les équipes des unités de recherche partenaires de GRAL. Les projets soumis doivent s'inscrire au cœur du projet de GRAL dont les 2 axes de recherche (1) **Machineries moléculaires, dynamiques et assemblages** et (2) **Auto-organisation des systèmes biologiques** sont décrits ici : <https://www.labex-gral.fr/research/research-directions/>

Un fort caractère collaboratif est encouragé entre les laboratoires partenaires de GRAL et/ou les laboratoires du périmètre de l'EUR CBS, mais seules les unités de recherche partenaires de GRAL peuvent recevoir un financement. Les candidatures de jeunes chercheurs sont encouragées, sous réserve d'HDR du directeur de thèse.

Les porteurs ayant bénéficié d'un financement de thèse EUR ou EDCSV en 2023, ou d'un financement de thèse GRAL (sauf "GRAL PhD Operating Costs") en 2022 ou 2023, ne sont pas éligibles à cet appel. Les co-porteurs des projets de thèses financés par GRAL en 2022 et 2023 sont éligibles.

Le nombre de demandes déposées est limité par UMR du périmètre GRAL selon les quotas suivants :

BGE : 1

BioSanté : 1

IBS : 5

LCBM : 1

LPCV : 2

La présélection des projets par UMR est organisée par les directeurs d'unité.

Les propositions de co-financement du projet de thèse (1/2 financement du salaire) seront prises en considération, et compteront pour moitié pour les quotas par UMR.



Critères d'évaluation

- Qualité du projet scientifique
- Adéquation avec le périmètre scientifique de GRAL
- Expertise et réalisations précédentes du porteur(s)
- Potentiel rôle structurant du projet au niveau du périmètre GRAL

Processus de sélection des projets

L'évaluation des projets recevables sera faite par deux experts extérieurs et deux membres du conseil scientifique de GRAL. Après évaluation, le conseil scientifique de GRAL classera les projets pour proposer une liste de projets retenus pour financement. Les projets GRAL sélectionnés par le comité de sélection seront soumis à validation par le directoire de GRAL et par le Conseil d'administration de l'EUR.

Mise en place des recrutements pour les projets retenus

Les porteurs des projets financés s'engagent à publier les offres de thèse au moins sur la base EURAXESS, les sites internet de l'EUR et de GRAL.

Les porteurs des projets sélectionnés pourront présenter lors de deux sessions d'auditions deux candidats par projet (et par session). Les candidats seront auditionnés par un jury composé de représentants du conseil scientifique de GRAL, du directoire de GRAL, de l'EUR CBS et de l'EDCSV. Le jury pourra éventuellement attribuer un rang lorsque deux candidats sont présentés. Si aucun candidat n'est validé par le jury lors des 2 sessions d'audition, le financement est perdu pour le projet. Si le candidat retenu se désiste, le porteur peut présenter un ou deux candidats lors d'une nouvelle audition. Les candidats retenus devront démarrer leur thèse avant le 31 Décembre 2024.

Liste des laboratoires GRAL

UMR 5075 IBS - Institut de Biologie Structurale

UMR 5249 LCBM - Laboratoire de Chimie et Biologie des Métaux

UMR 5168 LPCV - Laboratoire de Physiologie Cellulaire Végétale

UMR_S 1292 BioSanté - Laboratoire Biologie et Biotechnologie pour la Santé

UA13 BGE - Laboratoire Bioscience et Bioingénierie pour la santé